

De l'eau pour tous

Dossier de /> Martine LE BEC et Martin SEIDL
 Avril 2002

Université de l'eau, mai 2002 - Le Département du Val-de-Marne a souhaité que le 2^eme Festival de OH! soit l'occasion de réflexions, d'échanges d'idées et d'expériences sur la manière dont l'eau, cette inestimable source de vie, doit être gérée et protégée. Durant les quinze jours qui ont précédé le festival, un espace d'ateliers et de séminaires ouvert sous le nom de l'Université de l'eau. Le compte rendu Martine LE BEC-CABON et de Martin SEIDL. H2o mai 2002.

L'Université de l'Eau 2002 - Val-de-Marne

DE L'EAU POUR TOUS
 Réflexions autour de l'eau

par Christian FAVIER

Président du Conseil général du Val-de-Marne

À

Le Val-de-Marne est baigné par la Seine et la Marne, traversé par de nombreuses petites rivières, illuminé de plans d'eau. C'est là une chance à protéger et à partager. En outre, c'est le premier département producteur d'eau potable en France à partir des rivières et il s'est doté, depuis des années, d'un service public de l'eau et de l'assainissement. Toutes ces raisons ont amené le Conseil général à créer, pour la deuxième année, le festival de OH! L'eau, la vie, l'Autonne en Val-de-Marne. Un week-end de fête et de découvertes, de bonheurs petits et grands liés à l'eau. Mais le Département a souhaité que le festival soit également l'occasion de réflexions, d'échanges d'idées et d'expériences sur la manière dont, ici en France comme à l'autre bout de la planète, cette inestimable source de vie doit être protégée et devenir enfin accessible à tous. Ateliers, rencontres, forum, séminaires, confrontations publiques ; l'Université de l'eau qui se tient durant les quinze jours qui précèdent le festival permettra que se croisent les connaissances et les propositions de tous ceux qui souhaitent que l'eau soit réellement un bien commun. Cette Université de l'eau s'adresse aux scientifiques et aux élus, aux experts et aux techniciens, aux économistes et aux chercheurs, aux spécialistes de l'eau, mais aussi aux militants associatifs et à tous les citoyens intéressés aux problèmes de la gestion de l'eau ou désireux de construire des projets de solidarité internationale. Êtes-vous ceux, en fait, qui, comme le Val-de-Marne, veulent contribuer au combat progressiste pour trouver des solutions durables à cet enjeu planétaire. .

À

À

Eau dans la ville et développement durable

À

Colloque universitaire du CEREVE 15-16 mai - Hôtel du Département du Val-de-Marne

À

Les journées du DEA Sciences et Techniques de l'Environnement font partie intégrante de la formation dispensée dans le cadre du Diplôme d'Études Approfondies en Sciences et Techniques de l'Environnement à l'Université Paris 12. Destinées en priorité aux étudiants et aux doctorants de cette formation, elles sont ouvertes à tous ceux qui sont intéressés par les problématiques et les méthodes de recherche en Environnement. Le sujet retenu cette année est : "Eaux dans la ville et développement durable" ; il permettra d'approfondir quatre thèmes :

1. La collecte des eaux pluviales et usées
2. La valorisation des boues urbaines : un thème d'actualité
3. L'impact des eaux pluviales et usées sur les milieux récepteurs
4. La participation du public dans les choix en matière de gestion de l'eau

Chaque journée s'achèvera par une table ronde. Deux principes structurent ces journées : une volonté de garder un équilibre entre la présentation de résultats de recherche et de réalisations opérationnelles, et la volonté d'offrir aux chercheurs et doctorants la possibilité de présenter leurs travaux à un public élargi.

Collecte des eaux pluviales et usées : nouveaux regards sur la pollution transportée

L'exposé de Peter Mikkelsen de l'Université de technologie de Danemark a ouvert la première journée. Son exposé dans le cadre du thème "Collecte des eaux pluviales et usées" abordait le problème de gestion des eaux de pluie. En région urbaine, la pluie traverse une atmosphère fortement polluée et se charge des polluants, elle lessive ensuite des surfaces et de sols contaminés pour se charger encore d'avantage. Les eaux de collecte contiennent ainsi plus de 350 composés polluants. Leur rejet contamine le système récepteur : les sols ainsi que les lacs et les rivières. En l'espace, tous les différents compartiments de milieu physique doivent être considérés dans la recherche d'une solution optimale de dépollution.

La présentation de Claire Cogez du Conseil Général de Seine-Saint-Denis s'est focalisée sur l'intérêt des bassins pluviaux urbains en Seine-Saint-Denis. Il y a 50 ans le département disposait d'un système naturel de régulation des eaux de pluie, constitué d'un réseau de ruisseaux et de rivières, en partie maillés, qui s'étalait dans des zones cultivées ou des marais. Ce système naturel, indispensable au bon drainage a été bouleversé par l'urbanisation rapide des années 1960. Depuis 1975, il se reconstitue, pour une large part en souterrain. Actuellement les pluies avec une fréquence de retour de plus de cinq ans ne sont pas entièrement maîtrisées. Globalement 25 % des eaux de pluie remplissent les égouts,

25 % se déversent dans le milieu naturel, 25 % sont stockés. Il reste 25 % qui vont inonder les rues et espaces publics.

L'objectif du département est de garantir une gestion des eaux de pluie efficace, en conciliant la lutte contre les inondations avec celle contre les pollutions, objectifs parfois contradictoires. Un des principaux objectifs constitue l'agrandissement de la capacité de stockage. Les bassins de stockage se trouvent sous des parkings, des stades, des gymnases ou des cours d'écoles, mais aussi sous forme de bassins dans les parcs ou jardins publics. Les ouvrages permettent de stocker les eaux de pluie afin de la traiter ensuite dans les stations d'épuration. L'intégration des ouvrages de stockage dans l'environnement urbain constitue un enjeu important de l'aménagement : il s'agit de concilier l'eau et la ville. Une intégration réussie se verra une garantie pour la pérennité et l'exploitation.

La session de la matinée s'est clôturée sur la présentation de deux études menées au CERVE (Centre d'Enseignement et de Recherche sur l'Eau, la Ville et l'Environnement) sur le transport des particules et les flux des polluants dans le réseau d'assainissement de la ville de Paris. Ces études permettront de mieux appréhender le cheminement des polluants organiques dans un tissu urbain afin d'adapter les modes d'exploitation du réseau d'assainissement. .

La démocratie est-elle soluble dans l'eau ?

À

Débat public 16 mai 2002 - Hôtel du Département du Val-de-Marne

À

Une question qui en contient d'autres : La gestion de l'eau peut-elle devenir l'affaire des citoyens ? Dans quelles conditions ? Quelles sont les expériences menées sur le terrain, tant en France que dans le monde. Les possibilités d'une gestion participative des ressources en eau a constitué le cœur du débat proposé le 16 mai dernier par l'Université. Des intervenants venus des cinq continents étaient là pour témoigner.

L'eau est universelle, mais ni sa distribution géographique ni sa disponibilité ne peuvent être qualifiées de "démocratiques". Les pays riches sont ici "naturellement" plus "favorisés". Au El Salvador seulement 40 % de la population a accès à l'eau potable tandis que les précipitations annuelles de plus de 1 800 mm assurent en excédant hydrique. Néanmoins, l'eau peut se partager. La région de Val-de-Marne en est un bon exemple : elle produit presque trois fois plus d'eau potable qu'elle en consomme. Cependant le partage - ou transfert - n'avantage pas toujours les populations. Selon un des experts engagés aux côtés de la BRL (Compagnie Nationale d'aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc) pour étudier le transfert de l'eau de la France pour l'approvisionnement de Barcelone, il y aurait suffisamment d'eau au Nord de Barcelone, à condition de veiller à une répartition équitable entre les différents usagers (industriels, agricoles et domestiques). La distribution d'eau en provenance de France rapportera d'énormes rentrées à la compagnie distributrice, mais que de soucis aux agglomérations qui seront traversées par le nouveau canal...

Plus globalement, la distribution planétaire échappe au pouvoir humain, mais l'accès à l'eau potable ou aux services d'assainissement sont affaire de tous. La relativité de cette hypothèse a été particulièrement bien illustrée par Jean-Luc Touly, de l'AFCME (Association Française pour le Contrat Mondial de l'Eau). En France 80 % des usagers sont desservis par les trois entreprises privées : Générale des Eaux (groupe Vivendi), Ondeo (groupe Suez) et Saur (groupe Bouygues). La forte privatisation du secteur n'a cependant pas, estime l'intervenant, amélioré la qualité d'eau au robinet ; preuve en est, la consommation d'eau en bouteille qui a progressé de près de 20 % sur les dix dernières années. L'intervenant précise aussi que la gestion privée coûte pourtant en moyenne 25 % plus chère à la collectivité que la gestion publique. L'instauration de comités consultatifs d'usagers n'a pas eu l'effet attendu beaucoup d'effets. Ces comités restent pour l'instant trop peu nombreux, s'ils ne se heurtent pas à d'in vraisemblables barrages pour obtenir les informations nécessaires à leur mission de contrôle. La vérification des coûts - lorsqu'elle peut être effectuée - met pourtant en lumière des pratiques qui coûtent cher aux contribuables comme le reversement tardif (jusqu'au 12 mois du retard) des taxes à l'État et la non-restitution des provisions pour travaux. Un intervenant du public a évoqué des montants ayant atteint plusieurs centaines de millions des francs dans la communauté urbaine de Lyon. La personne a cependant souhaité rester anonyme, plusieurs actions en diffamation ayant été engagées par les sociétés à l'encontre des associations les plus engagées dans ce "combat". La transparence dans la gestion de l'eau n'est pas encore vraiment de mise.

Une intervention du SIAAP (Syndicat Interdépartemental de l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) a mis l'accent sur les choix politiques, qui prévalent souvent sur les choix techniques ou économiques.. A-t-on le droit de polluer pour dépolluer ? L'usine d'Achères, traitée par voie biologique plus de 2 000 000 m³/jour d'eaux usées en provenance de la région parisienne. Un système physico-chimique hyper compact, construit récemment par OTV (groupe Vivendi) permet de doubler la capacité de l'usine ; mais engendre des importations de polymères flocculants de Belgique : quinze camions par jour. Est-ce qui peuvent profiter de telles solutions ?

Le combat est mondial. Jurandir de Santos Novaes, représentant de la municipalité de Belém do Para, au Brésil, a permis d'illustrer le propos. La ville de Belém compte plus de 300 000 habitants, mais un quart d'entre eux seulement est desservi par la municipalité à des tarifs beaucoup plus avantageux que ceux du privé. L'État brésilien continue cependant de refuser la concession à la ville, qui finalement s'est décidée à entrer dans un combat juridique pour en finir avec le monopole d'État et les privatisations imposées. L'association brésilienne contre la privatisation de l'eau prépare actuellement La caravane de l'eau, qui se déroulera en forêt amazonienne. Le 22 mars 2003, journée mondiale de l'eau, trois équipes partiront sur les fleuves Amazone et Madeira pour se rejoindre au bout de quelques milliers de kilomètres à Manaus. Leur mission est d'aider à la prise de conscience, par les riverains, de l'importance de leur patrimoine écologique, unique pour l'humanité.

L'eau pour tous ! Quelles solutions ?

À

Débat public

À

Le Conseil général du Val-de-Marne, organisateur de l'Université de l'eau qui s'est tenue du 15 au 24 mai aux portes de Paris, a pris l'initiative d'un face à face inédit entre Riccardo Petrella, membre fondateur de l'ACME, Association pour le Contrat Mondial de l'Eau, et Gérard Payen, directeur général de l'eau chez Suez. Pour la première fois en France, il y avait aussi, tant à la tribune que dans la salle, un nombre significatif de représentants étrangers et notamment d'Amérique latine.

La "vraie bataille de l'eau", nouveau leitmotiv de Suez

Responsable depuis mi-janvier des actions liées à la "vraie bataille de l'eau" chez Suez, Gérard Payen est un connaisseur avisé du sujet. Estimant que les politiques de développement relatives à l'eau sont très insuffisantes ou inadaptées, le groupe a lancé en octobre 2001 un cri d'alarme : une lettre adressée à 1 500 chefs d'État et responsables politiques, afin de leur faire prendre conscience de la gravité du problème. Première initiative d'un industriel dans le domaine. Pour le coup, Suez a aussi décidé de s'attaquer en premier lieu à un certain nombre d'idées reçues : comme, par exemple, relier les populations pauvres au réseau existant coûterait trop cher. "Non seulement, il existe des moyens économiquement viables, mais, en plus, l'eau leur coûte jusqu'à cinquante fois moins cher que celle achetée aux revendeurs. Elle est en outre de meilleure qualité et accessible 24 heures sur 24". Autre idée reçue : la privatisation est le seul moyen d'intervention du secteur privé. "Les expériences de gestion d'Égypte, de partenariats public-privé (NDLR. Le fameux PPP prôné par la Banque mondiale), prouvent le contraire. À La Paz ou à Buenos Aires, les gens participent à la gestion de leurs ressources en eau. L'entreprise privée reste l'employeur du service public et les résultats sont là. Les habitants des bidonvilles sont fiers de payer leur facture d'eau, qui devient souvent un justificatif de domicile et un premier pas vers l'intégration sociale". L'industriel précise aussi que sur les 120 millions de consommateurs qu'il dessert, 9 millions vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

Un discours "mystifiant"...

Cet élan d'éthique - très en vogue - ou de prudence à l'égard de l'humanité laisse perplexe. "Le discours est mystifiant", estime Riccardo Petrella, "derrière tout cela, se profile l'idée que seul l'investissement privé est en mesure de fournir l'accès à l'eau à toutes les populations. En réalité, les investissements des entreprises, tels qu'ils sont réalisés dans le cadre de programmes multilatéraux pilotés par la Banque mondiale, ne sont qu'une avance de caisse en contrepartie de laquelle les industriels obtiennent une garantie de bénéfices énormes sur 30 ans. Dans les faits, le PPP devient une "planification pour la privatisation des profits", profits pas toujours réinvestis dans l'eau". Droit humain et social, bien commun, démocratie ou participation... le défenseur du contrat mondial de l'eau se félicite de ce soudain élan d'humanitarisme mais s'insurge contre l'usurpation des mots.

... qui finit par masquer un débat politique

À l'issue de la joute oratoire, Daniel Marcovitch, parlementaire français, rapporteur de la loi sur l'eau, a tenu à rappeler que si le secteur privé ne dessert aujourd'hui que 5 % des habitants de la planète, son objectif n'ira jamais au-delà des 15 ou 20 %, faute de solvabilité des autres. "Eau privée - eau publique, il n'est pourtant pas le débat ; le combat de demain se jouera sur les investissements requis et sur les modes de gouvernance à imaginer. Aux États et aux responsables politiques de retrouver ici la plénitude de leurs pouvoirs : non pas forcément en gérant l'eau, mais en adoptant les lois qui permettront de définir les politiques et d'assurer la participation des usagers". Participation encore trop souvent illusoire.

"Dans tous les cas, quelle société sommes-nous pour accepter que d'ici vingt ans, près de trois milliards de personnes n'auront pas accès à l'eau ?" s'est interrogé Riccardo Petrella, avant de lancer un avertissement : "Si on laisse s'effacer la frontière entre public et privé, c'est l'essence même de la société que l'on perd". .

L'eau, un enjeu global

À

Journées de la coalition

Communauté de travail

Swissaid, Action de carême Pain pour le prochain, Helvetas, Caritas

Fact sheet de la Communauté de travail

23 et 24 mai 2002 - Hôtel du Département de Val-de-Marne

À

L'eau se fait rare

Le manque d'eau est un problème crucial du 21^{ème} siècle. Depuis un siècle, la consommation d'eau augmente deux fois plus vite que la population. Aujourd'hui 1,4 milliard d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable. Selon les prévisions des Nations Unies, ce chiffre pourrait passer à 2,5 milliards en 2025, soit un tiers de l'humanité. 2 milliards d'hommes ne disposent pas d'infrastructures sanitaires ni de systèmes d'épuration des eaux. 80 % de toutes les maladies affectant le Sud sont dues à la consommation d'eau polluée et quatre millions d'enfants en meurent chaque année.

Ce sont en premier lieu le gaspillage et la pollution qui conduisent à cette carence en eau potable. L'agriculture est la plus grande consommatrice dans ce domaine, avec 70 à 80 % de l'eau mondiale. Près de 60 % des ressources qu'elle utilise se perdent à cause de l'inefficacité des systèmes d'irrigation. La consommation agricole continue d'augmenter, notamment du fait d'une production de fourrages en hausse. Les nappes phréatiques sont pompées à des profondeurs toujours plus importantes, leur niveau baisse; la fertilité du sol et les ressources hydriques diminuent. Les conséquences en sont un manque de denrées alimentaires, la faim et des flux migratoires accrus.

D'ailleurs, les conflits de distribution de l'eau occasionnent des tensions sociales à l'échelle planétaire: au Proche-Orient, en Afrique du Nord, en Asie (Inde, Pakistan, Bangladesh), en Amérique latine (Bolivie), mais aussi en Europe (Espagne / projet de l'Ebre). La Turquie envisage un énorme barrage qui réduirait de 40 à 80 % les volumes d'eau de l'Euphrate en Syrie et en Irak. Ces deux pays y perdraient un motif de guerre.

Dans les pays en développement, la corvée d'eau est souvent dévolue aux femmes. Ce sont elles qui produisent la plus

grande partie des denrées alimentaires. Le manque d'eau rend leur quotidien encore plus harassant.

L'eau comme marchandise

L'eau n'est pas un bien comme les autres car elle n'a pas de substitut et constitue une nécessité vitale. Comme l'eau se fait de plus en plus rare et donc plus précieuse, elle intéresse toujours plus l'économie privée :

- Les grands groupes actifs à l'échelon planétaire comme les sociétés françaises Suez, Lyonnaise des Eaux, Vivendi comme l'allemande RWE Aqua GmbH y voient une possibilité lucrative d'augmenter leur capital. Ils approvisionnent aujourd'hui des métropoles comme Manille, Jakarta ou Ho-Chi-Minh-Ville. Les multinationales en question se concentrent surtout sur l'approvisionnement en eau potable de grandes villes. Les adductions en milieu rural tout comme le secteur des eaux usées ne les intéressent pas. La technologie de pointe utilisée à ce niveau entrave la recherche de techniques optimales adaptées aux conditions locales.

- Dèsbut 2000, la Banque genevoise Pictet a lancé le premier fonds mondial de placement sur l'eau. La compagnie américaine Avalon Trust lui a emboîté le pas un peu plus tard. Toutes deux misent sur des "chances de gain supérieures à la moyenne" dans ce domaine.

- Le manque d'eau salubre est responsable de la croissance du marché des eaux minérales. Le leader mondial dans ce domaine, Nestlé, a lancé l'eau en bouteille "Pure Life" dans les pays du Sud et "Aquarel" en Europe. Il s'attend à des gains juteux. Avec ses revenus, une famille indienne parvient tout juste à couvrir le quart de ses besoins en eau potable en achetant des bouteilles.

- En prétendant qu'elle améliore l'offre et casse les prix, la Banque mondiale prône également la privatisation et en fait une condition de désendettement et d'octroi de crédits. Il en est ainsi en Bolivie (Cochabamba) ou au Mozambique (Maputo) pour ne citer que ces deux exemples-là .

- Divers pays industrialisés comme la France et l'Angleterre ont également privatisé l'approvisionnement en eau. Dans ce dernier pays, on envisage sérieusement à remettre l'eau en mains nationales, les prestations fournies étant insuffisantes.

Prétendre que la privatisation améliore l'offre ne tient pas. Ainsi, les grandes compagnies internationales se concentrent presque entièrement sur l'approvisionnement des grandes métropoles, celles-ci possédant déjà les infrastructures nécessaires. Tandis que les multinationales en question réussissent ainsi à faire des bénéfices considérables, c'est au secteur public d'approvisionner la campagne. Celui-ci est désarmé dans l'impossibilité d'avoir recours aux subventions croisées afin de financer l'équipement des campagnes. Une autre conséquence de la privatisation est l'augmentation des prix qui pénalise les plus démunis, mettant en danger leur accès à l'eau potable. Ainsi, la privatisation est loin d'être une solution aux grands problèmes liés à l'eau car elle ne propose aucune solution ni pour l'évacuation des eaux usées en milieu urbain, ni pour l'approvisionnement en eau potable pour tous. Au contraire, le problème prend de l'ampleur

..

Contact : Rosmarie BAR - ALLIANCE SUD

À

Coalition Mondiale contre la Privatisation et la Marchandisation de l'Eau

Hôtel du Département du Val-de-Marne - 24 mai 2002

Considérant

sa déclaration fondatrice de Porto Alegre, la coalition mondiale contre la privatisation et la marchandisation de l'eau a tenu sa première réunion à Crteil les 23 et 24 mai 2002 dans le cadre de l'Université de l'eau du Val-de-Marne. À cette occasion, la coalition s'est donné comme objectif principal de promouvoir la coopération et le soutien mutuel entre ses membres (groupements citoyens, associations, institutions publiques, mouvements ...) dans le but de :

1. Assurer le droit à l'eau pour tous

Assurer

le droit à l'eau pour tout être humain conformément au droit à la vie reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme, les lois constitutionnelles et les textes fondamentaux d'un très grand nombre de pays du monde, et faire reconnaître ainsi l'eau comme patrimoine commun de l'humanité et ressource fondamentale pour toute la biosphère.

2. Préserver l'eau pour la vie et les générations futures

Mettre

fin à l'actuelle utilisation non soutenable (par exemple par les grands barrages et l'irrigation intensive) et non-démocratique de l'eau, source majeure d'inéquité et d'inégalités croissantes en quantité et qualité dans le droit à l'eau.

3. Lutter contre la privatisation et la marchandisation

Renforcer

et coordonner les mouvements locaux, nationaux et mondiaux de lutte contre la privatisation et la marchandisation de l'eau par les multinationales promues par les institutions internationales, et pour un retour au service public local, en étroite liaison avec les autres luttes citoyennes (par exemple des usagers, des syndicats, des populations autochtones, etc.) pour la justice, la démocratie, la paix et la solidarité, dont Porto Alegre a mis en évidence la force, la diversité et la pertinence pour la construction d'un autre monde.

4. Mettre en place un modèle innovateur de service public au niveau mondial

Promouvoir

et valoriser des régimes publics et démocratiques de la propriété, de la gestion et du contrôle de l'eau par tous les moyens, en particulier

le financement collectif et la participation démocratique, dans la solidarité et le respect du droit à la vie des générations futures.

Au regard de ces objectifs et de l'urgence dans laquelle ces questions se posent, la Coalition a exprimé ses inquiétudes quant aux orientations qui semblent prévaloir à la préparation du sommet de Johannesburg d'août 2002 et appelé les gouvernements à la cohérence entre la primauté des droits humains qu'ils reconnaissent et les décisions et moyens qu'ils adopteront, notamment en s'engageant, comme ils l'avaient fait à Rio en 1992, à consacrer 0,7 % de leur PIB à l'aide au développement.

Enfin, la Coalition a approuvé un ambitieux plan d'activités pour favoriser l'échange d'informations, le travail d'études et de recherche, et la mobilisation, l'éducation et la formation collective, le 24 mai 2002.

Les participants, venus des dix-huit pays et des cinq continents suivants : Afrique (Ghana, Maroc, Tunisie), Amérique latine (Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Salvador), Amérique-du-Nord (États-Unis, Québec), Asie (Inde, Japon, Malaisie), Europe (Belgique, Espagne, France, Italie, Suisse).

Contact : Jean-Luc TOULY - ACME

À

À

Resources Ricardo Petrella, Le manifeste de l'eau, éd. Page Deux, Lausanne, 1999 L'eau, Revue Sud 10/2000. Éd. Communauté de travail, Berne, 2000 Public citizen, Water privatization : a broken promise, Washington DC, 2001 Public citizen, Defend the global commons vol 1/1, Washington DC, 2002

ACME Alliance Sud The Water Page Public Citizen

